ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Lens Lille

Question écrite n° 3166

Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme sur les changements d'horaires Ter sur la ligne Lens - Lille (via Libercourt) et Lille - Lens (Pas-de-Calais). En effet, le train au depart de Lens pour Lille de 10 h 27 est passe a 11 heures, ce qui porte gravement prejudice aux employes des commerces lillois qui commencent leur journee de 11 heures et doivent maintenant empunter le train de 8 h 03 au depart de Lens et arrivent a Lille a 8 h 40 - d'ou une attente de 2 h 20 avant de commencer leur travail. De meme le soir, le train au depart de Lille pour Lens a 19 h 38 a ete recule a 19 h 53. En consequence, il lui demande de bien vouloir tenir compte des besoins de la population en retablissant les anciens horaires.

Texte de la réponse

Conformement aux dispositions de la loi d'orientation des transports interieurs, les regions ont vocation a organiser les services d'interet regional circulant sur leur territoire. C'est ainsi que la region Nord - Pas-de-Calais a signe au debut de 1993, avec la SNCF, une convention d'exploitation lui donnant la maitrise de son reseau regional de transports collectifs. Cette convention donne a la region competence pour prendre, en concertation avec la SNCF, les decisions de restructuration ou d'amelioration qu'elle estime necessaires pour les services dont elle est responsable. Le projet de grille de desserte du nord de la France a ainsi fait l'objet d'une concertation avec les responsables locaux au sein du groupe de travail reunissant les representants de la commission transports du conseil regional Nord - Pas-de-Calais et les responsables des services en charge du dossier au sein de la SNCF. Le choix de l'horaire du train express regional no 77721 partant de Lens vers Lille a ete decide en fonction des disponibilites necessaires pour effectuer les travaux d'entretien des voies et de securite. La seule possibilite a ete de decaler ce train de quarante minutes. De plus, ceci satisfait la demande d'une majorite des usagers qui souhaitent arriver a Lille entre 11 h 30 et 12 h 15. Quant au train no 77742 de 19 h 53, partant de Lille vers Lens, la modification d'horaire resulte des contraintes liees notamment a la circulation des trains a destination du sud de la France. Toutefois, la SNCF elabore actuellement la nouvelle grille horaire pour le service d'hiver 1993. Des le mois de septembre, une commission mixte d'elus et de representant de la SNCF se reunira pour etudier les problemes d'horaires et les solutions qui peuvent leur etre apportees.

Données clés

Auteur : M. Auchedé Rémy
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 3166
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme
Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE3166

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 juillet 1993, page 1886
Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3559